

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2009

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 2 juin 2009 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. GILLES SAURIOL, MME LYNE LEVERT, M. ROBERT FRÉGEAU, M. PATRICK THIFALT, MME LOUISE GAUTHIER, MME LOUISE LEMAY, M. MARIO LAVALLÉE, MME MARLENE CORDATO formant quorum sous la présidence de madame la mairesse SYLVIE ST-JEAN.

Le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Jeannine Bédard, née Cusson, décédée le 16 mai 2009 à l'âge de 80 ans;
- Monsieur Marcel Blais, décédé le 26 avril 2009 à l'âge de 80 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2009-06-328
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE corriger à l'article 21 « **Convention de règlement à l'amiable - André J. Plouffe et Claudette Boyer** », les mots « *Groupe Cam-J inc.* » par « *André J. Plouffe et Claudette Boyer* » et le numéro de dossier « 700-17-003003-059 » par « 700-22-0153177-061 » .

DE reporter l'article 16 B) « **Soumissions – Travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, de drainage et de réfection de chaussée sur le chemin de la Côte Sud - Adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme.** »

DE reporter l'article 17 « **Mandat de surveillance - Travaux de prolongement d'aqueduc, de drainage et de réfection de chaussée sur le chemin de la Côte Sud, entre le boulevard de la Grande-Allée et le parc industriel # 4 (Amédée-Dion).** »

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Michel Patenaude

- A reçu une invitation pour la soirée des bénévoles et se demande s'il ne s'agit pas d'une rémunération déguisée. Il aimerait pouvoir décider à sa guise. Aurait apprécié que cette invitation soit remise à une famille dans le besoin. La Ville pourrait-elle permettre qu'une famille dans le besoin participe à cette soirée à sa place ?

Monsieur Martin Drapeau

- Problématique du transport en commun dans le Faubourg. Ne constate pas d'améliorations. La Ville a-t-elle l'intention d'améliorer le service de transport public dans le Faubourg ?
- Comment la Ville a-t-elle publicisé le service de taxibus dans le Faubourg à la population ?
- Quand la Ville publicisera t-elle sa politique environnementale ?

Monsieur Normand Desjardins

- La Ville a-t-elle donné le contrat pour les travaux sur le boulevard du Faubourg à ABC Rive-Nord parce qu'un député de la région y a des intérêts ?
- Est-ce plausible que la Ville aurait accordé le contrat au plus haut soumissionnaire ?

Monsieur André Bordeleau

- La Ville pourrait-elle effectuer des réparations sur l'accotement du chemin de la Côte Sud qui est fortement dégradé ?

RÉSOLUTION 2009-06-329

PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 mai 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-330
COMPTES RENDUS – COMMISSIONS DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accuser réception des comptes rendus des commissions suivantes :

- A) Commission de la famille et des aînés, du 19 mars 2009;
- B) Commission de la famille et des aînés, du 23 avril 2009;

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-331
PROCÈS-VERBAUX - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE
TOPONYMIE

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 6 mai 2009.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-332
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 11 mai 2009

RV-1451 : Règlement RV-1451 décrétant des travaux de pavage sur les rues Jean-Pierre-Ferland (tronçons I et II) et Émile-Nelligan (partie) et leur financement par emprunt.

Le 25 mai 2009

RV-1337-4 : Règlement RV-1337-4 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1337 ayant trait à des travaux sur les rues Moïshe et Olsen (tronçon I), places « A » et « B ».

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-333
RÈGLEMENT RV-753-259 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'adopter le Règlement RV-753-259 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par l'ajout des dispositions particulières à l'usage communautaire régional dans la zone C-2 135. (Rosa Blanda)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-334
RÈGLEMENT RV-1386-1 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1386-1 modifiant le Règlement RV-1386 par le remplacement d'une situation, l'ajout de frais contingents à l'annexe I et par la précision des unités imposables.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-335
RÈGLEMENT PRZ-753-260 - PREMIER PROJET – ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'adopter le premier Projet de règlement PRZ-753-260 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par la modification du nombre d'étages maximum permis et la réduction des restrictions d'usages dans la zone I-3 463. (Industriel Côte Nord)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-336
RÈGLEMENT RV-1320-2 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter le Règlement RV-1320-2 modifiant les Règlements RV-1320 et RV-1320-1 sur l'acquisition d'immeubles dans le cadre du projet Salix, par l'augmentation des coûts et des emprunts.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-337
RÈGLEMENT RV-1457 - AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Lyne Levert donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1457 décrétant l'application du programme Rénovation Québec pour l'amélioration des immeubles résidentiels sur le territoire de la Ville de Boisbriand pour les années 2009-2010 et 2010-2011.

RÉSOLUTION 2009-06-338
RÈGLEMENT RV-1458 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol. donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1458 sur le financement du programme de subvention à l'amélioration des immeubles résidentiels.

RÉSOLUTION 2009-06-339
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 23 avril au 20 mai 2009 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la conseillère Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que son fils pourrait faire partie de la liste des personnes qui reçoivent des émoluments de la Ville.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

RÉSOLUTION 2009-06-340
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 avril au 15 mai 2009:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	3 030 325,31	
Activités financières d'investissement	1 786 638,78	
Total des chèques fournisseurs		4 816 964,09
Salaires – Dépenses	684 111,32	
Salaires - Déductions	(237 675,32)	
Total des salaires nets		446 436,00
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		5 263 400,09

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-341
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 19 mai 2009, révisée le 19 mai 2009, montrant un total de 1 982 667,37 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-342
UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 20 151,74 \$ dégagés lors de la fermeture des règlements indiqués au rapport du 8 mai 2009 de madame Lisette Dussault, assistante trésorière.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-343
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement la somme suivante, remboursable sur une période de trois (3) ans, à savoir :

A) 20 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule de remplacement pour le Service des loisirs, révision financière RF10.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-344
EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois de mai 2009, à savoir :

RV-1439 : Règlement RV-1439 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements et leur financement par emprunt.

RV-1451 : Règlement RV-1451 décrétant des travaux de pavage sur les rues Jean-Pierre-Ferland (tronçons I et II) et Émile-Nelligan (partie) et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-345
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – TRANSPORT PAR AUTOBUS, SECTION CAMPS
CULTURELS - CONTRAT 2009-1066**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour le transport par autobus, section camps culturels, tel que dressé par la greffière en date du 5 mai 2009 - Contrat 2009-1066.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-346
SOUMISSIONS – TRANSPORT PAR AUTOBUS, SECTION CAMPS
CULTURELS - CONTRAT 2009-1066**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu trois soumissions pour le transport par autobus, section camps culturels, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Autobus Yves Séguin et fils 1730, rue Effingham Terrebonne (Québec) J6Y 1R7	29 466,06 \$
Robert Paquette Autobus et Fils inc. 222, 25 ^e Avenue Saint-Eustache (Québec) J7P 4Z8	29 573,07 \$
Transdev Limocar (2755-4609 Québec inc.) 4243, rue Marcel-Lacasse Boisbriand (Québec) J7H 1N3	45 136,03 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par madame Johanne Fortin, adjointe à la directrice loisirs.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter l'offre de Autobus Yves Séguin et fils, au montant de 29 466,06 \$, taxes incluses, pour le transport par autobus, section camps culturels - Contrat 2009-1066.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-347
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU
D'AQUEDUC, DE DRAINAGE ET DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE SUR
LE CHEMIN DE LA CÔTE SUD - CONTRAT 2009-1088 - RÈGLEMENT
RV-1426**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, de drainage et de réfection de chaussée sur le chemin de la Côte Sud, tel que dressé par la greffière, en date du 19 mai 2009 - Contrat 2009-1088 - Règlement RV-1426.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-348
SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA VILLE DE
MIRABEL - ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET UTILISATION DU
RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et l'utilisation du réseau d'égout sanitaire avec la Ville de Mirabel. (Lot 3 231 531 - chemin de la Côte Nord)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-349
SIGNATURE D'UNE ENTENTE SUR LA SIGNALISATION ROUTIÈRE DU
SECTEUR COMMERCIAL DU FAUBOURG BOISBRIAND

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer avec Location Faubourg Boisbriand inc., une entente sur la signalisation routière du secteur commercial du Faubourg Boisbriand.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-350
CONVENTION DE RÈGLEMENT À L'AMIABLE - GROUPE CAM-J INC.

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'approuver la convention de règlement à l'amiable intervenue dans le dossier opposant la Ville de Boisbriand à Groupe Cam-J inc. dans le dossier de la Cour Supérieure du Québec, portant le numéro 700-17-003003-059 demandant à faire cesser tout versement d'eaux industrielles dans les égouts de la Ville

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer la convention de règlement à l'amiable.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-351
CONVENTION DE RÈGLEMENT À L'AMIABLE - ANDRÉ J. PLOUFFE ET
CLAUDETTE BOYER**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver la convention de règlement à l'amiable intervenue dans le dossier opposant la Ville de Boisbriand à André J. Plouffe et Claudette Boyer dans le dossier de la Cour Supérieure du Québec, portant le numéro 700-22-015377-061 concernant la réclamation de compensations et pénalités financières sur la base de rejets excédentaires aux ouvrages d'assainissement de la Ville.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer la convention de règlement à l'amiable.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-352
AUTORISATION - VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE permettre la vente et la consommation de boissons alcoolisées lors du tournoi annuel de l'Association de balle molle mineure devant avoir lieu au parc Charbonneau, du 3 au 5 juillet 2009 Les boissons doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, sur le site exclusivement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-353
SIGNATURE D'UN ACTE DE VENTE - LOT 3 850 876 - ARRIÈRE LOT
TERRASSE ROBERT**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la vente du lot 3 850 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, situé à l'arrière du 81, terrasse Robert, en faveur de monsieur Marc Bergeron et madame Liette Tremblay, pour la somme de 1 923,89 \$, les frais et honoraires étant payables par les acquéreurs.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer l'acte de vente préparé par Me Michel Turgeon, notaire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-354
SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE proclamer la semaine du 1^{er} au 7 juin 2009, « Semaine québécoise des personnes handicapées ».

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-355
MOTION DE FÉLICITATIONS

PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE, SYLVIE ST-JEAN
APPUYÉ UNANIMEMENT

DE féliciter madame Johanne Gagné et monsieur Denis Thibodeau, employés au Service des travaux publics pour avoir porté secours à une jeune fille de 6 ans lors d'un accident survenu le 9 mars dernier à l'intersection de la rue Ambroise-Lafortune et le boulevard de la Grande-Allée.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-356
DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

Accorder une contribution financière à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 1 000 \$ par année pour une période de 3 ans au Resto Pop Thérèse-De Blainville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-357
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'avril 2009 montrant un total mensuel de 254 825 \$ et un cumulatif de 6 618 058 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-358
PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2009-2010 (PHASE VI)

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE confirmer la participation de la Ville de Boisbriand au Programme Rénovation Québec, Phase VI, pour le terme 2009-2010;

DE et confirmer également la participation financière de la Ville pour une somme de 200 000 \$, ce qui porte le total de l'enveloppe disponible pour le programme à 400 000 \$, se détaillant comme suit :

200 000 \$	Participation financière de la Ville
200 000 \$	Participation financière de la Société d'habitation du Québec

D'autoriser la mairesse et le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-359
PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2010-2011 (PHASE VII)

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE confirmer la participation de la Ville de Boisbriand au Programme Rénovation Québec, Phase VII, pour le terme 2010-2011;

DE confirmer également la participation financière de la Ville pour une somme de 200 000 \$, ce qui porte le total de l'enveloppe disponible pour le programme à 400 000 \$, se détaillant comme suit :

200 000 \$	Participation financière de la Ville
200 000 \$	Participation financière de la Société d'habitation du Québec

D'autoriser la mairesse et le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-360
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR L'INSTALLATION
D'UNE ENSEIGNE AU MUR EN FAÇADE AVANT - JALBERT
AUTOMATISATION - 5060, RUE AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE
I-2 460-3

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de permis pour l'installation d'une enseigne au mur en façade avant pour Jalbert Automatisation, au 5060, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-2 460-3, plus amplement détaillé au dessin et simulation visuelle préparés par Enseignes Barbo inc., portant le numéro de commande JC 9270, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date du 6 mai 2009.
(dossier 0905-CU-1826)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-361
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR L'INSTALLATION
D'UNE ENSEIGNE AU MUR - AXXI-PRO COLLISION - 4250, RUE
MARCEL-LACASSE - ZONE I-3 444

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de permis pour l'installation d'une enseigne au mur pour Axxi-Pro Collision au 4250, rue Marcel-Lacasse, dans la zone I-3 444, plus amplement détaillé à la simulation visuelle et détails de l'enseigne préparée par Multigraphe, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date du 6 mai 2009.
(dossier 0905-CU-1824)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-362
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR L'INSTALLATION
D'UNE ENSEIGNE ET D'AUVENTS SUR LE MUR AVANT - DÉJEUNER
EGGSTYLE - 2705, RUE D'ANNEMASSE - ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale, la demande de permis pour l'installation d'une enseigne et d'auvents sur le mur avant pour EggStyle au 2705, rue d'Annemasse, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillé aux dessins fournis par Empire Gérard Néon datés du 17 mars 2009, révisés les 30 avril 2009 et 11 mai 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date du 6 mai 2009.
(dossier 0904-CU-1817)

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-363
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR L'INSTALLATION
D'UNE ENSEIGNE AU MUR - KSARA LOUNGE (CAFÉ-BISTRO) - 2860,
PROMENADE ST-HONORÉ - ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale, la demande de permis pour l'installation d'une enseigne au mur pour Ksara Lounge (Café-Bistro) au 2860, Promenade St-Honoré, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillé à la simulation visuelle et détails préparée Arts & Lettres inc. datée du 5 mai 2009 et portant le numéro de projet A-0000, révision 1, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date du 6 mai 2009. (dossier 0905-CU-1823)

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la conseillère Louise Gauthier informe le conseil et l'assemblée que son fils fait partie de la liste des personnes apparaissant au rapport mensuel d'embauches.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

RÉSOLUTION 2009-06-364
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de mai 2009, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-06-365
ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE
TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Sylvie Loubier	Commis de bureau au Service du greffe, à compter du 3 juin 2009 et selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux; ;
Sara Groulx	Commis aux loisirs au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009 et selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Amélie Martin	Commis de bureau au Service d'urbanisme, à compter du 3 juin 2009 et selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Sylvie Morneau	Commis de bureau au Service d'urbanisme, à compter du 30 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 4 septembre 2009, selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux, ne devant pas dépasser le 4 septembre 2009;
Mark Gurgurewick	Journalier chauffeur au Service des travaux publics, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 7 novembre 2009;
Julie Lapointe	Journalier chauffeur au Service des travaux publics, à compter du 3 juin 2009;
Gabriel Marleau	Journalier chauffeur au Service des travaux publics, à compter du 3 juin 2009.
Adoptée	

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la conseillère Louise Gauthier informe le conseil et l'assemblée que son fils fait partie de la liste des personnes engagées à titre de personnel saisonnier syndiqué - SCFP.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

**RÉSOLUTION 2009-06-366
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Charles-Olivier Chiasson	Moniteur étudiant au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 5 septembre 2009;
Marc-André Bédard David C. Lussier Claudia Ruel Émilie Robitaille	Moniteurs spécialisés au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 24 octobre 2009;
Mélanie Théroux	Préposée sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 17 octobre 2009;
Cynthia Danis	Préposée sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 24 octobre 2009;
Maxime Mercier	Préposé sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009;
France Cousineau	Préposée sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 10 octobre 2009;
Jean-Simon Gobeille	Stagiaire cycliste étudiant au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 7 novembre 2009;
Mathieu Dallaire Simon Dubois Julien Jokubaitis Karl Sioui	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009;

Mathieu Dallaire
Simon Dubois
Julien Jokubaitis
Karl Sioui

Saisonniers manuels au Service des travaux publics, à compter du 3 juin 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-367
ENGAGEMENT TEMPORAIRE D'UN CONTREMAÎTRE MÉCANIQUE AU
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser l'engagement de monsieur Carol Caron au poste temporaire de contremaître mécanique au Service des travaux publics pour la période du 3 juin au 30 octobre 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-368
PERMANENCE - COORDONNATRICE LOISIRS AU SERVICE DES
LOISIRS**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE confirmer la permanence à madame Marie-Josée Plourde au poste de coordonnatrice loisirs au Service des loisirs, selon le rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie, du 15 mai 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-369
NOMINATION - PRÉPOSÉES À LA BIBLIOTHÈQUE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE confirmer la nomination de mesdames Sonia Duguay et Geneviève Paquette au poste de préposées à la bibliothèque, régulier à temps partiel au Service des loisirs, à compter du 3 juin 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-370
MODIFICATION D'UNE RÉSOLUTION (2009-05-319)**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE modifier la résolution 2009-05-319, adoptée le 5 mai 2009, aux fins de préciser que l'engagement de monsieur Patrick Malouin est à titre de « journalier chauffeur au Service des travaux publics ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-371
CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser le congédiement administratif de monsieur Jacques Martin, journalier chauffeur au Service des travaux publics, le tout selon le rapport de monsieur Robert Champagne, du 26 mai 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-06-372
ACCEPTATION DES CONDITIONS DE PRÉRETRAITE ET DE DÉPART
PROGRESSIF - EMPLOYÉE CADRE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accepter les conditions de préretraite et départ progressif d'une employée cadre de la ville selon les termes énoncés au rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie, du 1^{er} juin 2009.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Le 1^{er} juin 2009, avait lieu le tournoi de golf de la mairesse. Merci aux bénévoles, au comité organisateur et commanditaires. La somme de plus ou moins 45 000 \$ a été amassée au profit du Fonds communautaire dont la moitié sera versée au bénéfice du Parc du Souvenir qui sera aménagé dans le Faubourg Boisbriand en mémoire des artisans de cette entreprise;
- Le 3 juin 2009 à compter de 8 h 15, débutera les Jeux des aînés organisés par la FADOQ à l'aréna de Boisbriand;
- La mairesse a eu l'opportunité de prononcer une conférence sur le projet LEED dans le Faubourg dans le cadre des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec. Cette présentation a été un franc succès;

- Félicitations à mesdames Ève Bélanger et Johanne Fortin dont le projet de partenariat avec les CPE de la Ville a été en finale du pris « Ovation » décerné dans le cadre des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec.
- Félicitations à monsieur Nicolas Bastien-Porlier, résident de Boisbriand âgé de 14 ans, qui s'est mérité la médaille d'or à la finale québécoise du « Défi génie inventif » du Conseil de développement du loisir scientifique.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Rappel sur la campagne d'économie d'eau potable et invite les citoyens à compléter le coupon de participation inclus au feuillet d'information sur la campagne pour le tirage de 4 laissez-passer familiaux pour l'événement AQUA de la Fondation ONE DROP du Cirque du Soleil;
- Remerciements à mesdames Marie Diane Bessette, contremaître au Service des travaux publics et Linda Grenier, Chef de module, section environnement et développement durable au Service d'urbanisme, pour la tenue aux ateliers municipaux de la journée « Fleurs et compost ». Cette journée fut couronnée de succès.

Monsieur Gilles Sauriol. District DuGué

- Les travaux de lignage de rue sont en cours et presque terminés. Les aménagements cyclables sont aussi presque tous sécurisés.

Monsieur Robert Frégeau, District Filion

- Mademoiselle Florence Joli-Coeur, une jeune résidante de Boisbriand, s'est vu décerner la médaille du Gouverneur général pour l'ensemble de ses résultats scolaires. Elle recevra sa mention le 6 juin prochain.
- Incite les citoyens à faire preuve de civisme et de s'abstenir de passer la tondeuse les samedis et dimanches soir à partir de 17 h durant le souper et à propos il demande la modification du Règlement sur la qualité de vie pour que les samedis et dimanches soir soient exempts de tout bruit de voisinage;
- Déploire l'attitude de Bell Canada pour les travaux entrepris sans planification sur le chemin de la Grande-Côte près de la rue Châteauneuf;
- Demande au conseil de faire appel aux députés provinciaux pour faire accélérer le dossier de la demande de subvention pour le Règlement RV-1426 relatif aux travaux sur le chemin de la Côte Sud;
- Demande à la Ville de mettre les feux de circulation à jour à l'intersection du chemin de la Grande-Côte et de l'autoroute 15, pour que les embouteillages continuels se résolvent.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Déploire l'attitude de Bell Canada pour les travaux entrepris sans planification sur le chemin de la Grande-Côte et sans avoir averti la Ville et permis que les citoyens le soient également;
- Félicite monsieur Benoît Bédard, contremaître au Service des travaux publics qui s'est mérité le Mérite municipal pour le projet de sécurité routière, dans la catégorie employé municipal;
- Félicitations au Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand pour le projet de Passeport Boisbriand qui a été imité par le Regroupement des gens d'affaires de Saint-Eustache par un programme de chèques-cadeaux.

Madame Louise Gauthier, District Brosseau

- Du 1^{er} au 7 juin 2009 - Semaine québécoise des personnes handicapées;
- Les 12 et 13 juin 2009 aura lieu à l'école Curé Antoine-Labelle, le spectacle de la Troupe vocale les Vagabonds de Boisbriand qui célébrera leur 25^e anniversaire.

Madame Louise Lemay, District Labelle

- Informe les citoyens de la tenue de l'exposition en duo à la bibliothèque « Retour aux sources », du 2 au 30 juin 2009. Le vernissage aura lieu samedi, le 6 juin 2009;
- Le symposium printanier « Boisbri'Art » fut un succès.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Le prochain déjeuner du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand aura lieu le 9 juin 2009 au Commensal;
- Modification au circuit de l'autobus 52 pour récupérer l'horaire de la gare et le taxibus sera intensifié;
- Bonne fête des pères;
- Bonne fête Nationale;

Madame Marlene Cordato, District Dion

- En fin de semaine dernière avait lieu la « Marche de la mémoire » au profit de la recherche sur la maladie d'alzheimer;
- Lancement de la saison de soccer laotienne;
- Tournoi provincial de karaté en fin de semaine dernière;
- Remerciements aux bénévoles des associations qui clôturent une à une leur saison d'activités;
- Le 12 juin prochain aura lieu le Gala hommage à la réussite organisé par la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville. Deux entreprises de Boisbriand feront partie des finalistes, soit Richard Martineau et Yves Da Silva du Resto Pub City et Stéphanie Filion et Dominic Descoteaux du Restaurant Chez Milot;

- Retour sur le projet de réfection du chemin de la Côte Sud;
- A été surprise et déçue d'avoir reçu ce soit un avis de convocation pour une séance spéciale pour jeudi matin, le 4 juin 2009 à 8 h.
- Y a-t-il un nom de choisi pour le Centre d'excellence sur glace? Est-ce possible que l'établissement porte le nom d'une entreprise?

À la demande de la mairesse, monsieur Jacques Caza, inspecteur à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville explique le phénomène qui cause des embouteillages à l'embouteillage du chemin de la Grande-Côte et de l'autoroute 15.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Normand Desjardins

- Article 16 - Quelle est la différence de prix entre la première soumission qui a été rejetée et celles présentées ce soir pour les travaux d'installation de l'aqueduc et réfection du chemin de la Côte Sud ?

Monsieur Marotte

- Article 12 - Pouvez-vous expliquer pourquoi vous annulez des emprunts non émis ?
- Article 13 - Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne le fonds de roulement d'une Ville ?
- Article 15 - La Ville n'aurait-elle pas pu favoriser une entreprise de Boisbriand au lieu d'un entrepreneur de la région ?

Monsieur Jérôme

- Article 16 - Comment monsieur le conseiller Frégeau peut-il commenter la position de la Ville quant au dossier d'installation des services sur le chemin de la Côte Sud en regard d'une éventuelle subvention gouvernementale ?

Monsieur Martin Drapeau

- Article 3 - Il semble que des gens enregistrent erronément les questions que je pose aux séances du conseil ? Madame la mairesse, à la séance du 5 mai dernier, j'ai adressé des questions en début de séance, pouvez-vous en faire la lecture ?

Monsieur Drapeau relate avoir reçu une mise en demeure d'un entrepreneur qui cite des propos lus au procès-verbal. Quelqu'un d'autre aurait-il reçu le procès-verbal avant ce soir ? L'entrepreneur qui lui a adressé la mise en demeure, aurait-il reçu une information privilégiée ? Monsieur Drapeau relate à nouveau des interrogations qu'il nourrit à l'égard du contrat de l'usine d'épuration.

RÉSOLUTION 2009-06-373
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE lever la séance à 21
Adoptée

SYLVIE ST-JEAN, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière